# SYNDICAT MIXTE DES PORTS DE L'ESTUAIRE DE LA SEUDRE

\*

Ancienne Gare - Place Faure-Marchand 17390 LA TREMBLADE

\*

#### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

# SÉANCE DU 29 MARS 2021 AFFICHÉ LE 30 MARS 2021

CS-210329-02

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

017-200077089-20210329-CS-210329-02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/03/2021 Affichage : 29/03/2021 Nombre de membres :

- En exercice : 14 - Présents : 10 - Absents : 04 - Pouvoirs : 00

# CS-210329-02 ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU SYNDICAT MIXTE DES PORTS DE L'ESTUAIRE DE LA SEUDRE - EXERCICE 2020

L'an deux mil vingt et un, le vingt-neuf mars à neuf heures trente, le Comité syndical dûment convoqué le vingt-deux mars deux mille vingt et un s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre TALLIEU, Président du Syndicat Mixte des ports de l'Estuaire de la Seudre.

## LES PRÉSENTS :

- M. LYS Jacques (T) Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- Mme PERAUDEAU Marie-Christine (T) Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- M. DAUGY Emmanuel (S) Suppléant de Mme OSTA AMIGO Laurence (T) . Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- M. PITARD Christian (S)Suppléant de M. BARRAUD Vincent (T)Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- M. MARY Guy (T) Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- M. MALAGNOUX Jonathan (T) Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- M. CRETIN Emmanuel (T) Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- Mme BALLOTEAU Claude (T) (S)Communauté de commune du bassin de Marennes
- M. PETIT Jean-Marie (T) Communauté de commune du bassin de Marennes
- M. TALLIEU Jean-Pierre (T) Conseil départemental de Charente-Maritime

1

### En présence de :

- M. CHEVALIER Pierre-Yves ...... Directeur du Syndicat Mixte des Ports de l'Estuaire de la Seudre

#### **LES ABSENTS EXCUSES**:

- M. FERCHAUD Pascal (T)	Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- Mme LABARRIERE Fabienne (T)	Conseil départemental de Charente-Maritime
- Mme QUENTIN Marie-Pierre (T)	Conseil départemental de Charente-Maritime
- M. MATET Nicolas (T)	Communauté d'Agglomération Royan Atlantique

0 0 0 0

Secrétaire de séance : MARY Guy

0 0 0 0

### SYNDICAT MIXTE DES PORTS DE L'ESTUAIRE DE LA SEUDRE COMITE SYNDICAL DU 29 MARS 2021

## CS-210329-02 ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU SYNDICAT MIXTE DES PORTS DE L'ESTUAIRE DE LA SEUDRE - EXERCICE 2020

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le compte de gestion de l'exercice 2020 dressé par le comptable,

Considérant que le comité syndical a élu M. Malagnoux pour assurer la présidence concernant le vote du compte administratif 2020 établi par M. Tallieu, Président. Ce dernier a quitté temporairement la séance pendant la phase du présent vote,

Considérant que l'arrêté des comptes d'un syndicat mixte est constitué par le vote de l'assemblée délibérante sur le compte administratif et sur le compte de gestion du receveur,

#### LE COMITE SYNDICAL

- après en avoir délibéré,

#### DÉCIDE

- d'approuver le compte administratif 2020 du budget du syndicat mixte des ports de l'estuaire de la seudre, lequel peut se résumer comme suit

Résultat de l'exercice budgétaire 2020 INVESTISSEMENT Résultats antérieurs reporté 13 301.91 € Recettes réalisées 391 096.89 € Dépenses réalisées 214 075.96 € Solde d'exécution cumulé (résultat comptable) = 190 322.84 € Restes à réaliser recettes 0 Restes à réaliser dépenses 639 077.65 € Budget primitif 2021 besoin de financement : (déficit cumulé) - 448 754.81 € Budget primitif 2021 excédent de financement : (excédent cumulé) = FONCTIONNEMENT Recettes réalisées 545 335.81 € Dépenses réalisées 692 989.41 € Résultats antérieurs reportés 128 730.33 € Solde d'exécution cumulé (résultat comptable) = - 18 923.27 € Restes à réaliser Recettes 0 Restes à réaliser Dépenses 0 Budget primitif 2021 besoin de financement : (déficit cumulé) = - 18 923.27 € Budget primitif 2021 excédent de financement : (excédent cumulé) \* Résultat de fonctionnement reporté = - 18 923.27 € \* Affectation en réserves 0€ (titre de recette au compte - R I - 1068 dans le budget 2021) \* Report en fonctionnement 18 923.27 € (reprise au compte - D F - 002 dans le budget 2021) \* Report en investissement 190 322.84 € (reprise au compte R I – 001 dans le budget 2021)

- de constater, aussi bien pour la comptabilité principale, que pour les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- de reconnaître la sincérité des restes à réaliser,
- d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,
- d'autoriser le Président à signer tous documents nécessaires à l'application de la présente décision.

#### - ADOPTÉ À L'UNANIMITE -

Le Président du Syndicat Mixte des ports de l'Estuaire de la Seudre,



Jean-Pierre TALLIEU